

# **COMPTE RENDU ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES** **DU 27 OCTOBRE 2024**

Nombre de membres connus	85
Nombre de présents	20
Nombre de procurations	9
Nombre de voix totale	169
Nombre de voix présentes ou représentées	63
Quorum	85

Le président Gilles VIVET, ouvre la séance de l'AG extraordinaire à 9h30.  
63 présents ou représentés pour un quorum de 85. (Pour mémoire 59 à l'AG 2023)

## **COMPTE RENDU MORAL**

### **A) Par entreprise**

Création de la piste pastorale de l'alpage de la Côte.

Après l'arrêt de la mission de maîtrise d'oeuvre auprès de Jean Louis Simon, et, la reprise en interne de la consultation d'entreprises (3 offres ont été reçues), le chantier a été attribué à l'entreprise la moins disante, SFTP.

Cette piste permet de désenclaver, en partie, le haut de l'alpage, de créer une nouvelle plate forme de traite et d'assurer un meilleur entretien des pâtures.

Coût de l'opération 62 340 euros TTC

### **B) Journée des propriétaires**

Cette année deux demi-journées de bénévolat étaient programmées.

Celle du 13 avril, sur le périmètre proche du village (Le Gelaz et Chaffaudraz), s'est déroulée dans une très bonne ambiance avec une vingtaine de participants. A l'issue de cette matinée, note conviviale où tous les bénévoles se retrouvèrent pour partager l'apéritif et le repas.

La demi-journée programmée à l'alpage a été annulée par suite du nombre très faible d'inscrits.

### **Exploitations**

#### **1) visites annuelles**

1.1) **GAEC de la Ferme de Montfort**, organisée le 17 octobre avec Gérard Gombert et Gilles, en présence d'Isabelle

À la suite d'une défaillance mécanique de la moto faucheuse, les fenaisons sur les prairies pentues n'ont pas pu être réalisées.

Lors de la visite, certaines zones font l'objet d'une intervention prioritaire afin de maintenir la végétation débordante cette année très pluvieuse. (Les Chavonnes, Le Coreira, Surville, Les Combes)

Des travaux d'amélioration foncière, pour 2025, sont notés. (chapitre travaux 2025)

1.2) **GAEC du Frenolet**, organisée le 18 octobre avec Gérard Gombert et Gilles, en présence de Patrice Deschamps

La zone amont du Molliex, n'ayant pas été traitée au printemps, devra faire l'objet d'une intervention dès que les conditions seront favorables. Hormis Mirabarjon et Les Teppes, tous les autres secteurs ont été soit fauchés, soit girobroyés. Lors de cette visite, les exploitants proposent de girobroyer certaines parcelles, un an sur deux car la mécanisation à outrance nuit fortement à la faune et à la flore.

Le GAEC envisage certains travaux l'an prochain : création d'une antenne de la conduite d'eau pour desservir Le Praz des Serpins et Chaffaudraz, enlever les souches à Champ Magnon (en amont de la route) et aux Replats avec quelques grosses pierres afin de pouvoir mécaniser l'entretien de ces secteurs.

La prévision de reconquête pastorale (cf chapitre travaux) reçoit un avis très favorable car ce sont des zones mécanisables.

La liaison, en amont de la route, entérinée l'an dernier, pour désenclaver le haut de Champ Magnon par la coupe d'arbres permettra de faire pâturer le troupeau.

### 1.3) Groupement pastoral des deux jumeaux

Etat des lieux effectué par Gilles, début septembre, conjointement avec la piste pastorale avec Alexis Romanet (berger du troupeau en estive) et François Romanet (co gérant du GP)

### 1.4) Groupement pastoral de Montagny

Aucune visite depuis l'état des lieux en l'absence de travaux.

### 1.5) Commission de surveillance

Pas de visite en l'absence de travaux de reconquête pastorale.

## **Rencontre annuelle des AFP**

Le 15 octobre 2024, Gilles a participé à cette rencontre, organisée par l'AFP de Villarodin- Bourget.

Programme : Actualités de la Fédération départementale des AFP, présentation et échanges sur les nouveaux arrêtés préfectoraux concernant la durée et le contenu des conventions pluriannuelles de pâturage, visites sur le terrain d'une chèvrerie et d'une activité agro-touristique.

### **Rapport moral approuvé**

Nombre de votant	<b>63</b>	Suffrages exprimés	<b>63</b>
Pour l'adoption	<b>63</b>	Contre l'adoption	<b>0</b>
Abstentions	<b>0</b>	Refus de vote	<b>0</b>

## **COMPTE RENDU FINANCIER**

### **2) Trésorerie au 27/10/2024**

#### **Section fonctionnement**

	Recettes		Dépenses		
	Programmées	Réalisées		Programmées	Réalisées
Report 2023	814,43 €	814,43 €	Assurance	600,00 €	615,00 €
Loyers 2024	1 900,00 €		Adhésions	180,00 €	100,00 €
			Réception	300,00 €	336,00 €
			Abonnement site	180,00 €	258,47 €
			Divers	1 454,43 €	152,35 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 714,43 €</b>	<b>814,43 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 714,43 €</b>	<b>1 511,82 €</b>

Pour mémoire : déficit actuel 697,39 €, montant des loyers 2024 : 2 086,70 €, adhésion FDAFP73 : 50 euros.

### Section investissement

Recettes			Dépenses		
	Programmées	Réalisées		Programmées	Réalisées
Solde 2023	13 111,34 €	13 111,34 €	Piste pastorale	83 800,00 €	
Affectation section fonctionnement	2 000,00 €	2 000,00 €	Autres travaux	1 311,34 €	1 311,34 €
Subvention communale	25 000,00 €				
Avance de trésorerie	45 000,00 €				
<b>TOTAL</b>	<b>85 111,34 €</b>	<b>15 111,34 €</b>		<b>85 111,34 €</b>	<b>1 311,34 €</b>

Pour mémoire : solde actuel + 13 800 €, coût de la piste pastorale : 62 340 €, subvention communale : 25 000 € et avance de trésorerie : 27 000 €

## 2) Comptes des exploitants

Le montant du loyer, retenu en AG l'an dernier, est de 22,76 € à l'hectare et de 1,38 € la valeur du point pour la période du 1/10/2023 au 30/09/2024.

### -/ GAEC "La Ferme de Montfort"

LOCATION SUR MONTFORT					
Désignations	Pour mémoire valeur locative à l'Ha en 2023	Valeur locative à l'Ha 2024	Superficie en Ha		TOTAL
Parcelles louées	21,55 €	22,76 €	20,2365		460,58 €
<b>Total location sur Montfort</b>					<b>460,58 €</b>
LOCATION ALPAGE					
Désignations	Pour mémoire valeur du point à l'Ha en 2023	Valeur du point à l'Ha 2024	Nombre de points	Superficie en Ha	TOTAL
Caractéristique alpage	1,27 €	1,38 €	4	8,15	44,99 €
Secteur 1			7,2	8,15	80,98 €
<b>Total location alpage</b>					<b>125,97 €</b>
<b>Total facturé</b>					<b>586,55 €</b>

**-/ GAEC "Du Frénelet"**

LOCATION SUR MONTFORT				
Désignations	Pour mémoire valeur locative à l'Ha en 2023	Valeur locative à l'Ha 2024	Superficie en Ha	TOTAL
Parcelles louées	21,55 €	22,76 €	39,5538	900,24 €
Avoir sur travaux en Chaffaudraz				-900,24 €
Total location 2024 sur Montfort				<b>0,00 €</b>
<b>Total facturé</b>				<b>0,00 €</b>

**Etat comptable au 30/10/24**

Montant des travaux en Chaffaudraz	3 000,00 €
Montant de la dette du GAEC	1 122,07 €
Avoir location 2023	852,38 €
Avoir location 2024	900,24 €
Reste dû par l'AFP	<b>125,31 €</b>

**-/ Groupement Pastoral des Deux Jumeaux**

LOCATION ALPAGE					
Désignations	Pour mémoire valeur du point à l'Ha en 2023	Valeur du point à l'Ha 2024	Nombre de points	Superficie en Ha	TOTAL
Caractéristique alpage	1,27 €	1,38 €	4	93,83	517,94 €
Secteur 1			8,2	9,65	109,20 €
Secteur 2			4,7	9,19	59,61 €
Secteur 3			6	28,15	233,08 €
Secteur 4			9,2	7,9	100,30 €
Secteur 5			11,5	21,1	334,86 €
Secteur 6			3,2	17,84	78,78 €
Sous total					1 433,77 €
Moins value pour captage eau 10 %					-143,38 €
TOTAL					1 290,39 €
<b>Total facturé</b>					<b>1 290,39 €</b>

- / Groupement Pastoral de Montagny

LOCATION ALPAGE					
Désignations	Pour mémoire valeur du point à l'Ha en 2023	Valeur du point à l'Ha 2024	Nombre de points	Superficie en Ha	TOTAL
Caractéristique alpage	1,27 €	1,38 €	4	15,94	87,99 €
Secteur 1			5,7	6,44	50,66 €
Secteur 2			4,7	2,62	16,99 €
Secteur 3			5,7	6,88	54,12 €
TOTAL					209,76 €
Total facturé					209,76 €

**Rapport financier approuvé**

Nombre de votant	<b>63</b>	Suffrages exprimés	<b>63</b>
Pour l'adoption	<b>63</b>	Contre l'adoption	<b>0</b>
Abstentions	<b>0</b>	Refus de vote	<b>0</b>

**LOYERS 2025 REDISTRIBUTION Délibération 2025-1**

**Conformément au principe retenu lors de la création de l'AFP, le montant des loyers ne sera pas redistribué aux propriétaires mais alimentera la trésorerie pour couvrir les frais de fonctionnement et constituer des provisions afin de financer les travaux en projet.**

Nombre de votant	<b>63</b>	Suffrages exprimés	<b>63</b>
Pour l'adoption	<b>63</b>	Contre l'adoption	<b>0</b>
Abstentions	<b>0</b>	Refus de vote	<b>0</b>

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de son affichage au siège de l'AFP ou sur le site

**LOYERS 2025 AUGMENTATION Délibération 2025-2**

L'arrêté préfectoral, publié le 1<sup>er</sup> octobre 2024, fixant l'indice des fermages réactualisé pour la période du 1/10/2024 au 30/09/2025 prévoit une augmentation de 5,23 % et fixe la valeur du point pour les conventions d'alpage à 1,46 €.

En conséquence les loyers seront de 23,95 € par hectare en zone intermédiaire et le point à 1,46 € pour les alpages sur la période du 1/10/2024 au 30/09/2025.

Nombre de votant	<b>63</b>	Suffrages exprimés	<b>63</b>
Pour l'adoption	<b>63</b>	Contre l'adoption	<b>0</b>
Abstentions		Refus de vote	<b>0</b>

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de son affichage au siège de l'AFP ou sur le site

## LOYERS 2025 REDUCTION LIEE AU TOURISME

Le président Gilles VIVET propose de diminuer de 5 % le montant des loyers en alpage suivant le nouvel arrêté préfectoral pour compenser les contraintes liées au tourisme.

Après discussion les propriétaires décident de ne pas appliquer cette réduction

Nombre de votant	<b>63</b>	Suffrages exprimés	<b>63</b>
Contre la réduction	<b>54</b>	Pour la réduction	<b>9</b>
Abstentions	<b>0</b>	Refus de vote	<b>0</b>

## 2026 PROPOSITION TRAVAUX SUBVENTIONNABLES Délibération 2025-3

Lors de l'AG du 30 octobre 2022 les travaux de reconquête pastorale sur MONTFORT étaient envisagés sur les secteurs :

Ingebergin, Praz Derrière, La Fontaine. Le président propose d'intégrer Les Pins et les Fornais à cette reconquête

Sont concernés les parcelles suivantes avec les noms des propriétaires :

Propriétaire	Section	Numéro	Surface Ca	Lieudit	Exploitant
Deschamps-Berger Gérard Marcel	G	665	1105	L'Ingebergin	Non affecté
Guillot Marie Hélène	G	666	370	L'Ingebergin	GAEC du FRENOLET
Mugnier Daniel	G	667	157	L'Ingebergin	GAEC du FRENOLET
Indivision Larochaix George Julien	G	686	845	L'Ingebergin	GAEC du FRENOLET
Vivet Max	H	470	315	Praz derrière	GAEC du FRENOLET
Vivet Hélène Anne Aimée	H	471	290	Praz derrière	GAEC du FRENOLET
SCI du Cretet	H	472	83	Praz derrière	GAEC du FRENOLET
Poli Gisèle Annette née Mugnier	H	473	65	Praz derrière	GAEC du FRENOLET
Indivision Larochaix Marcel	H	478	245	Praz derrière	GAEC du FRENOLET
Vivet Christian	H	479	603	Praz derrière	GAEC du FRENOLET
Vivet Arlette	H	480	493	Praz derrière	GAEC du FRENOLET
Vivet Liliane Marie	H	481	272	Praz derrière	GAEC du FRENOLET
Hollender Bouvier Marie Odile	H	482	485	Praz derrière	GAEC du FRENOLET
Hollender Bouvier Marie Odile	H	483	500	Praz derrière	Non affecté
Indivision Vivet Maurice	H	549	542	Les Replats	GAEC du FRENOLET
Commune de Saint-Marcel	H	657	608	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Prost Maryline	H	658	608	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Commune de Saint-Marcel	H	659	609	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Villermet Marie Annick née Vivet	H	660	400	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
SCI du Cretet	H	661	405	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Gombert Jean François	H	662	150	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Héritage refusée (Chapuis Nicole)	H	663	420	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Inutine Odette née Vivet	H	664	477	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Ferront Hervé	H	665	915	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
SCI du Cretet	H	666	214	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
SCI du Cretet	H	667	220	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Garda Yvon	H	668	220	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Forat Pierre	H	669	474	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Vivet Claude	H	679	954	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Vivet Max	H	680	476	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Deschamps-Berger Gérard Marcel	H	681	316	La Fontaine	GAEC du FRENOLET

Propriétaire	Section	Numéro	Surface Ca	Lieudit	Exploitant
Commune de St Marcel	H	682	720	La Fontaine	GAEC du FRENOLET
Jay Mireille née Vivet	H	264	352	Les Pins	Non affecté
Vivet Claude Alfred	H	265	348	Les Pins	Non affecté
Cantamessa Jacqueline Marie née Vivet	H	282	330	Les Pins	Non affecté
Gombert Jean François	H	283	351	Les Pins	Non affecté
Villermet Marie Annick née Vivet	H	284	323	Les Pins	Non affecté
Chartier Josiane née Guillot	H	285	300	Les Pins	Non affecté
Jay Mireille née Vivet	H	286	342	Les Pins	Non affecté
Commune de Saint-Marcel	H	287	730	Les Pins	Non affecté
Gombert Agnes et Jean Joel	H	288	293	Les Pins	Non affecté
Indivision Larochaix Marcel	H	289	595	Les Pins	Non affecté
Vivet Max	H	290	329	Les Pins	Non affecté
Commune de Saint-Marcel	H	295	1 180	Les Pins	Non affecté
Vivet Liliane Marie	H	296	283	Les Pins	Non affecté
Charvoset Marie Joséphine	H	297	279	Les Pins	Non affecté
Indivision Lazzaroni Elise Félicité née Tardivet	H	298	322	Les Pins	Non affecté
Forat Pierre	H	299	280	Les Pins	Non affecté
Commune de Saint-Marcel	H	300	75	Les Pins	Non affecté
Hollender Bouvier Marie Odile	H	301	647	Les Pins	Non affecté
Vivet Max	H	302	300	Les Pins	Non affecté
Exbrayat Jean Pierre	H	343	565	Les Fornais	GAEC de MONTFORT
Vivet Marie Célestine	H	344	278	Les Fornais	GAEC de MONTFORT
Commune de Saint-Marcel	H	345	888	Les Fornais	GAEC de MONTFORT
Commune de Saint-Marcel	H	346	905	Les Fornais	Non affecté
Indivision Deschamps-Berger Marc	H	347	505	Les Fornais	GAEC de MONTFORT
Deschamps-Berger Richard	H	348	570	Les Fornais	GAEC de MONTFORT
Hollender Bouvier Marie Odile	H	349	120	Les Fornais	GAEC de MONTFORT
Héritage refusée (Chapuis Nicole)	H	350	268	Les Fornais	GAEC de MONTFORT
Tardivet François Michel	H	351	296	Les Fornais	GAEC de MONTFORT
Vivet Gérard Pierre	H	352	358	Les Fornais	GAEC de MONTFORT
Vivet Marie Célestine	H	353	309	Les Fornais	GAEC de MONTFORT
Indivision Guillot Marie	H	354	475	Les Fornais	GAEC de MONTFORT
Vivet Gilles Jean Michel	H	361	515	Les Fornais	GAEC de MONTFORT
Indivision Deschamps-Berger Marc	H	362	388	Les Fornais	GAEC de MONTFORT

**Cette reconquête envisageable en 2026 est conditionnée par l'accord sur les demandes de subventions au département, région et FEADER.**

**Après discussion l'AFP rappelle que les propriétaires ont jusqu' au 31 juillet 2025 pour couper leur bois. Après cette date l'AFP proposera des lots aux volontaires.**

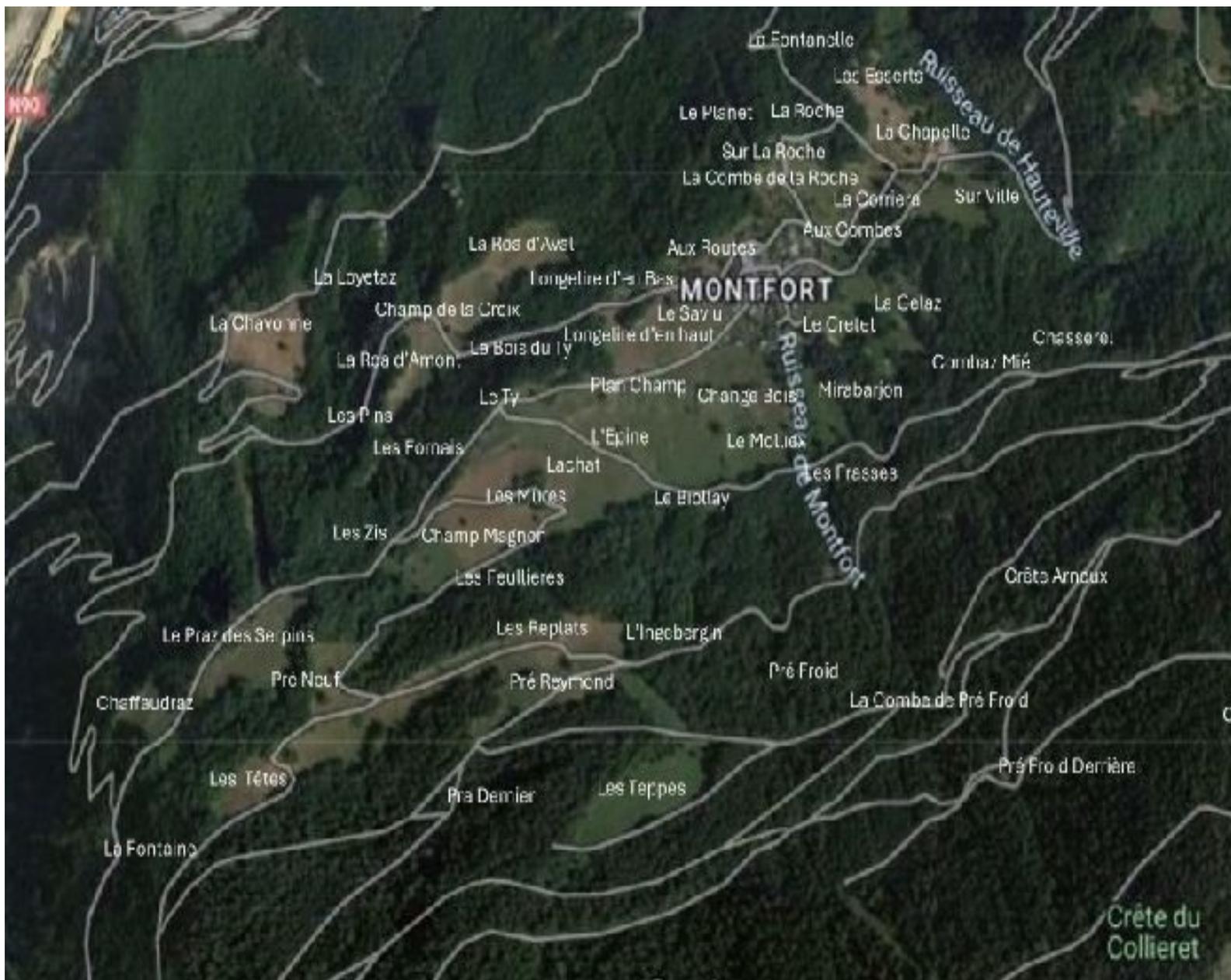
Les propriétaires donnent pouvoir au Président pour effectuer les démarches et solliciter les subventions.

Cette proposition est adoptée

Nombre de votant	<b>63</b>	Suffrages exprimés	<b>63</b>
Pour l'adoption	<b>44</b>	Contre l'adoption	<b>11</b>
Abstentions	<b>8</b>	Refus de vote	<b>0</b>

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de son affichage au siège de l'AFP ou sur le site

## Indications des lieux dits sur Montfort (Survol photo non à jour)



### 2025 PROPOSITION TRAVAUX AMELIORATION FONCIERE

Travaux réalisés sur fonds propres

Uniquement travaux d'amélioration foncière, en zone intermédiaire, afin de faciliter le travail des exploitants et ce en fonction de l'état des finances. (Ex: bretelle d'accès aux Combes et sous le pressoir, suppression de souches aux Chavonnes, ....)

### MATINEE DES PROPRIETAIRES

Dates à définir 2 matinées sont prévues :

Sur Montfort au printemps et l'alpage en juin ou juillet

Concernant l'alpage devant le peu de participants l'AG décide de tenter encore une année avant annulation définitive si manque de volontaire

**ELECTIONS DE 3 MEMBRES DU SYNDICAT****- Candidature au poste de titulaire : Gilles VIVET**

Nombre de votant	<b>63</b>	Suffrages exprimés	<b>63</b>
Pour	<b>62</b>	Contre	<b>0</b>
Abstentions	<b>1</b>	Refus de vote	<b>0</b>

**Gilles VIVET est élu par 62 voix**

**- Candidature au poste de titulaire : Gérard DESCHAMPS-BERGER**

Nombre de votant	<b>63</b>	Suffrages exprimés	<b>63</b>
Pour	<b>62</b>	Contre	<b>0</b>
Abstentions	<b>1</b>	Refus de vote	<b>0</b>

**Gérard DESCHAMPS-BERGER est élu par 62 voix**

**- Candidature au poste de suppléant : Gérard KRATZ**

Nombre de votant	<b>63</b>	Suffrages exprimés	<b>63</b>
Pour	<b>62</b>	Contre	<b>0</b>
Abstentions	<b>1</b>	Refus de vote	<b>0</b>

**Gérard KRATZ est élu par 62 voix**

**QUESTION DIVERSES****- Plateforme stockage bois au TY**

- Courrier sera adressé aux utilisateurs de la plateforme pour qu'ils assurent l'entretien de leur partie afin d'en améliorer l'esthétique : entre autres débroussaillage, empilage correct des bois et des toles, libérer les espaces vides afin de satisfaire les demandes de nouveaux utilisateurs....

**- Invitations casse croute offert par l'AFP lors de la matinée de travail**

Liliane VIVET propose d'inviter au casse croute de cette matinée les adhérents qui ont toujours participé mais qui pour des raisons diverses ne peuvent plus assurer ces travaux.

Cette suggestion est adoptée. Il conviendra au syndicat d'envoyer ces invitations aux propriétaires concernés.

Séance levée à 11H45

Acte rendu exécutoire

Compte tenu de publication le :27/10/24

Et de la réception par la tutelle le :